

جوهرة

Auto Hall

COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle que adoptées par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.	100%
SOBERMA	Importation et Commercialisation de matériel de bâtiments, de travaux publics, des mines et d'industrie.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SNGU	Commercialisation de véhicules de marque : Fiat, Lancia et Alfa Roméo	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles - IAS 38 -

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles - IAS 16 -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Contrats de location financement - IAS 17 -

La filiale Leader Location LD dispose de contrats de leasing. Ces contrats ont fait l'objet de retraitement conformément à la norme IAS 17.

- Avantages au personnel - IAS 19 -

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuair indépendant.

- Retraitement des impôts - IAS 12 -

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres - IAS 32 -

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

BILAN CONSOLIDE

	En MAD	
	31-déc-11	31-déc-10
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	140 000,00	140 000,00
Immobilisations corporelles	572 701 904,61	384 363 723,32
Titres de participation non consolidés	23 490,00	23 490,00
Autres immobilisations financières	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif non courants	6 805 593,00	6 849 274,00
Actifs non courants	579 716 802,61	391 422 302,32
Stocks	865 752 672,93	962 780 769,67
Comptes Clients	715 246 071,91	516 851 602,66
Autres créances d'exploitation	347 355 571,37	202 641 474,32
Trésorerie et équivalents de trésorerie	124 645 056,44	49 194 920,42
Actifs courants	2 052 999 372,65	1 731 468 767,07
Total Actif	2 632 716 175,26	2 122 891 069,39

	En MAD	
	31-déc-11	31-déc-10
PASSIF		
Capital social	481 758 720,00	472 000 000,00
Prime d'émission	67 754 793,80	
Réserves consolidées	887 669 060,53	981 006 011,93
Résultats consolidés de l'exercice	182 099 937,96	191 870 576,85
Capitaux propres part groupe	1 619 282 512,29	1 644 876 588,78
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 619 282 512,29	1 644 876 588,78
Autres passifs non courants	12 440 023,73	19 150 421,30
Impôts différés non courants	9 813 490,00	9 005 595,00
Passifs non courants	1 641 536 026,02	1 673 032 605,08
Dettes fournisseurs	448 374 918,34	296 264 623,47
Autres passifs courants	201 212 153,94	122 773 388,69
Autres passifs financiers à court terme	341 593 076,96	30 820 452,15
Passifs courants	991 180 149,24	449 858 464,31
Total Passif	2 632 716 175,26	2 122 891 069,39

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDES

	31-déc-11	31-déc-10
Chiffre d'affaires	2 866 530 203,09	2 626 956 106,14
Coût des biens vendus	2 361 814 598,57	2 143 364 514,64
Charges externes	73 912 169,53	67 119 043,04
Charges de personnel	123 001 599,85	114 152 020,22
Impôts et taxes	7 298 709,54	7 206 459,13
Dotations d'exploitations	49 007 263,05	38 463 884,19
Reprises d'exploitations	12 038 479,41	7 471 299,71
Autres produits	7 773 330,23	12 735 793,43
Autres charges	14 296 856,91	13 498 348,23
RÉSULTAT OPERATIONNEL	257 010 815,28	263 358 929,83
Produits financiers	30 418 131,90	36 212 798,82
Charges financières	21 281 363,22	19 867 579,80
RÉSULTAT FINANCIER	9 136 768,68	16 345 219,02
Charges d'impôt	84 047 646,00	87 833 572,00
RÉSULTAT NET CONSOLIDE	182 099 937,96	191 870 576,85
RÉSULTAT PAR ACTION	3,78	4,07
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION	3,78	4,07

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31-déc-11	31-déc-10
Flux de trésorerie d'exploitation	205 280	368 086
Résultat net consolidé	182 100	191 871
Dotations aux amortissements et provisions	28 649	24 035
Élimination des impôts différés	1 186	4 769
Produits de cession des immobilisations corporelles	(5 875)	(2 752)
VNC sur cession d'actifs	4 687	3 388
Variation du besoin en fond de roulement	(15 531)	138 022
Autres produits non encaissables (IAS 19)	(279)	(918)
Coût de l'endettement	10 343	9 671
Flux de trésorerie d'investissement	(215 800)	(134 005)
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	(221 675)	(136 197)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	5 875	2 752
Autres mouvements		(560)
Flux de trésorerie de financement	(224 802)	(183 462)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(205 618)	(165 200)
Actions d'auto contrôle	(2 292)	(2 527)
Remboursement des dettes de financement	(6 431)	(6 049)
Coût de l'endettement	(10 343)	(9 671)
Autres	(118)	(15)
Variation de trésorerie nette	(235 322)	50 619
Trésorerie d'ouverture	18 374	(32 245)
Trésorerie de clôture	(216 948)	18 374

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capital propre au 1 ^{er} janvier 2011	481 758 720,00		887 669 060,53	182 099 937,96	1 551 527 718,49		1 551 527 718,49
Augmentation de résultat			(806 671)	(187 871)	(994 542)		(994 542)
Résultat net de l'exercice			182 099 937,96	182 099 937,96	182 099 937,96		182 099 937,96
Impôts différés en réserves			(9 813 490,00)		(9 813 490,00)		(9 813 490,00)
Augmentation du capital	8 788	67 754 793,80	(77 514)		8 027		8 027
Annulation des actions d'auto contrôle			(2 292)		(2 292)		(2 292)
Autres mouvements sur les capitaux propres			3 18		3 18		3 18
Capital propre au 31 décembre 2011	481 758 720,00	67 754 793,80	887 669 060,53	182 099 937,96	1 619 282 512,29		1 619 282 512,29

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Fiduciar
Grant Thornton
L'instinct de la croissance

47, rue Abd el Moumen
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL
64, Avenue Lalla Yacout
Casablanca

**FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS
MOROCCAINES**

7, Rue Ibn Elkhair
20 000 Casablanca
Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Auto Hall, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des faits connexes.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, valeur dans l'année relative à l'établissement et la présentation de ceux-ci. L'auditeur agit de manière à ce que les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celles-ci, en tant que moyen de prévention de l'appropriation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Auto Hall au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 21 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

**FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS
MOROCCAINES**

FIDUCIAR GRANT THORNTON

ALBERT BENOUDIZ
Expert comptable

**FIDUCIAIRE DES SOCIÉTÉS
MOROCCAINES**

Le Commissaire aux Comptes
ALBERT BENOUDIZ
Expert comptable